

Règlement et Cahier des charges pour le

« Grand Régional Dressage »

Du CRE Hauts de France 2019

HAUTS-DE-FRANCE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Modifié au 15/02/2019 pour tenir compte de certaines directives fédérales

Article 1 : Principe

Les participants de ce circuit sont des compétiteurs licenciés FFE dans la région Hauts de France

Le Circuit Grand Régional Amateur Dressage est basé sur un classement permanent où les compétiteurs acquièrent des points sur des épreuves DRESSAGE FFE AMATEUR labellisées par le CRE « Grand Régional ». (8 ou 9 sur la saison)

Un organisateur ne peut prétendre qu'à un seul concours labellisé en 2019

Deux types d'épreuves sont possibles : des grands prix (seuls labellisés par la FFE pour un coefficient 2) et des préliminaires, sans coefficient, mais comptant pour le classement final du circuit régional Hauts de France.

> Si le concours est sur une seule journée, il peut y avoir par indice deux épreuves comptant pour le classement final du circuit régional Hauts de France ; soit un GP et une préliminaire

-> Si le concours est sur plusieurs jours, il ne peut y avoir par indice que deux épreuves (un GP et une préliminaire) comptant pour le classement final du circuit régional Hauts de France ; c'est à l'organisateur de préciser les quelles (mention GR à mettre dans le programme de l'épreuve au BO)

Exemple :

un amateur 2 GP et préliminaire le vendredi

un amateur 2 GP et préliminaire le samedi

un amateur 2 GP et préliminaire le dimanche

L'organisateur décide de labelliser l'amateur 2 préliminaire le samedi et l'amateur 2 grand prix le dimanche. Toutes les autres épreuves amateur 2 ne seront pas qualificatives pour le classement GR

L'organisateur recevra une aide financière du CRE, une seule fois par an (selon barème et conditions publiés sur le site : 1000 € si un GP Amateur Elite non préparatoire et 500 € pour les autres) sous réserve de respect de toutes les conditions générales d'aide du CRE et de ce qui est précisé dans le cahier des charges spécifique de ce circuit (voir article 3)

Elles se déroulent exclusivement sur le territoire régional et sont organisées par un club adhérent aux Hauts de France

Le classement permanent du Grand Régional comporte des épreuves Amateur Elite, Amateur 1, amateur 2, Amateur 3.

Article 2 : Classement provisoire

Le classement provisoire se fera par addition des points obtenus par les compétiteurs sur les épreuves du grand régional de tous les concours déclarés qualificatifs, auxquels ils ont participé dans leurs épreuves FFE respectives (non préparatoires) :

- Amateur 1 GP et/ou préliminaire
- Amateur 2 GP et/ou préliminaire
- Amateur 3 GP et/ou préliminaire
- Amateur Elite GP et/ou préliminaire

Selon le barème suivant : 10 points pour le premier, 9 pour le second, 8 pour le troisième et ainsi de suite jusqu'au 10^{ème} avec 1 point. Le classement pris en compte est celui de l'épreuve tel qu'enregistré aux résultats de la FFE (sans sortir les cavaliers extérieurs à la région

Mais le classement final ne reprendra que les dix meilleurs résultats (= meilleures épreuves) de la catégorie concernée

Pour participer au classement final, un cavalier devra avoir concouru au moins à trois concours et cinq épreuves (GP ou préliminaires) de ce circuit en Amateur 3, 2, 1, et à 3 épreuves (GP ou préliminaires) pour Amateur Elite

Un cavalier ne peut prétendre qu'à un classement sur le classement final du grand régional, le classement le plus élevé sera pris en compte.

Article 3 : Critères pour être labellisé Circuit Grand Régional

- Carrière de 20x60 en sable, avec un minimum de 3 abris surélevés pour les juges
- Terrain de concours plat et à niveau, piste entretenue, arrosée si nécessaire et barrée régulièrement.
- L'organisateur doit avoir la possibilité de monter une piste aux normes et de proposer un terrain de détente.
- Terrain de détente devant garantir l'intégrité physique des chevaux.
- Possibilités d'hébergement pour les chevaux (au moins 8 boxes).
- Secrétariat et comptabilité séparés du jury.
- Saisie informatique des notes et affichage public des résultats au fur et à mesure de l'épreuve (Et *non résultats affichés uniquement en fin d'épreuve*).

- Prévoir 1 secrétaire par juge, et suffisamment de « navettes » pour assurer la transmission de documents et la communication entre avec le secrétariat, et les juges, notamment le président de l'épreuve.
- Sonorisation correcte et liaison par talkies entre président de l'épreuve et paddock
- Restauration pour les participants.
- Concours avec au moins un Amateur 1 GP ou préliminaire,
- Commissaire au Paddock ou personne référente au paddock qui informe et envoie les cavaliers en piste
- Nombre de juges et niveau selon règlement FFE (3 juges niveau national minimum pour Amateur 1 et trois juges candidat national Elite minimum pour Amateur Elite)
Rappel : les juges sont avant tout des bénévoles, un accueil de qualité et un minimum de respect doit leur être accordé. Ils doivent tous être déclarés sur la DUC (avec modifications éventuelles au moment de la saisie des résultats)
- S'il y a dans le même concours des épreuves SIF, celles-ci doivent rester en nombre limité par rapport aux épreuves du GR (s'il y a qu'une seule piste), et ne pas entraîner une limitation des engagés sur ce GR inférieure à 60
- Ajouter obligatoirement dans les informations utiles du BO : « ce concours est une étape du circuit Grand Régional dressage des Hauts de France, dont le règlement est en ligne sur le site du CRE »
- Le concours est géré par l'organisateur qui fait ses propres remises de prix, avec coupes au premier, plaques et flots au minimum pour les classés (et lots s'il le souhaite).
Le CRE offre en plus à chaque concours un cadeau au premier classé , et plaque et flot pour les trois premiers classés parmi les cavaliers des Hauts de France pour le GP (labellisé par la FFE pour un coefficient 2) pour chaque indice .
L'organisateur s'engage à venir chercher à Ronchin ou Compiègne ces récompenses avant son concours .
- Les horaires des remises des prix et le classement provisoire du grand régional (à aller chercher sur le site du CRE) seront affichés. Le règlement officiel sera respecté, avec impérativement contrôle des chevaux dits « au contrôle ».
- L'organisateur s'engage à mettre en valeur ce circuit grand régional par l'affichage, le BO et la communication orale lors du concours. Mise en place des banderoles et autres supports de communication du CRE, à venir chercher à Ronchin ou Compiègne.
- Le contrôle du respect de ce cahier des charges sera effectué par une personne désignée par le CRE et la commission dressage.
- Respecter les statuts et RI de la FFE, et en particulier l'engagement de prendre des licences pour tous ses pratiquants

Extrait du dossier d'adhésion annuelle

Je m'engage à respecter les statuts et règlements de la FFE et en particulier à délivrer une licence à tous les cavaliers pratiquant dans mon établissement (accord obligatoire pour votre adhésion)

Les organisateurs ne respectant pas ce cahier des charges pourront se voir refuser par le CRE la qualification "Grand Régional" pour leurs organisations futures et ne percevront l'aide financière prévue de l'année

Article 4

Cadeaux aux trois premiers du circuit dans chaque catégorie (en bons d'achats)

1^{er} : 500 € ; 2^{eme} : 300 € et 3^o : 200 €

La présence du cavalier lors de la remise des prix de ce circuit Grand Régional est obligatoire pour obtenir les cadeaux sus mentionnés. Cette remise de prix aura lieu lors du Forum de dressage (dont la date et le lieu seront précisés ultérieurement sur le site du CRE)